

Image not found or type unknown



Conduite sous l'emprise de stupéfiants

Par **mimiheg**, le **01/05/2009 à 16:43**

Bonjour,
je voulais savoir ce que l'on risque pour avoir été pris sous l'emprise de stupéfiants en conduisant avec un taux de 15.4 ng/ml. ça doit passer au tribunal au mois de juin.merci pour vos réponses.

Par **citoyenalpha**, le **01/05/2009 à 18:03**

Bonjour

avez vous consulté le post fait par mon confrère Tisuisse sur la conduite sous stupéfiant?

Restant à votre disposition pour de plus amples informations moins générales.